



Pau, le 6 janvier 2025

Nouvelle année 2025

Toute l'équipe de la section du SNES-FSU 64 vous souhaite une très bonne année 2025 !

Les bonnes résolutions engagent d'abord celles et ceux qui souhaitent du changement. Au Snes-FSU, nous en voulons ! Nous voulons la reconnaissance de nos missions impérieuses au service public de l'Éducation Nationale, donc l'amélioration de nos conditions de travail et d'emploi.

Cette nouvelle année doit, plus que jamais, nous engager à faire avancer nos idées pour nos métiers, ainsi obtenir satisfaction de ce que, justement, nous exigeons : la revalorisation salariale, le respect de nos droits et la préservation du statut de la Fonction Publique. Que 2025 soit une année de solidarité, de lutte pour nos droits et de progrès pour l'École de la République.

Nous souhaitons à chacune et à chacun d'entre vous une année de réussite, de santé et de bonheur, tant sur le plan professionnel que personnel.

Ensemble collectivement, faisons de cette année une étape décisive dans la construction d'un avenir du service public d'éducation plus juste et plus humain.

Élisabeth Borne nommée ministre de l'Éducation nationale

L'ancienne première ministre, très majoritairement contestée pour avoir fait adopter la réforme régressive des retraites à coup de 49.3 devient donc la cinquième ministre en moins d'un an. Encore un record !

L'Éducation Nationale est un domaine qui nécessite une expertise pédagogique et éducative, une connaissance approfondie des enjeux socio-scolaires, des métiers d'enseignant.e.s et de la réalité complexe de la vie des élèves. A l'inverse, Élisabeth Borne n'a aucune compétence spécifique dans tous ces domaines.

Une fois de plus, le choix du nouveau gouvernement marque la continuation des politiques néolibérales, donc austéritaires. La politique éducative devrait donc malheureusement continuer dans la même direction, celle de la réduction des coûts, voire de la privatisation de certains pans de l'éducation (ex.).

Pour autant, pour nous, pour l'ensemble de la profession, Madame Borne devra apporter des réponses rapidement aux urgences du moment : budget 2025 (il ne doit pas y avoir de suppressions d'emplois, mais des créations), salaires et carrières, conditions de travail, "Choc des savoirs" (rejeté de toutes parts et au cadre réglementaire censuré par le Conseil d'Etat, il est temps d'en finir avec cette réforme !), situation à Mayotte, EVARS...

La forme devra aussi changer : nous n'accepterons pas de 49.3 éducatif !

Poursuivre la mobilisation dès le début de l'année 2025 !

Avec la nomination du nouveau gouvernement, nous devons rester mobilisé.e.s. Si le budget 2025 n'a pas été adopté, une "loi spéciale" a été votée. En l'absence de budget, elle permet de prélever l'impôt, d'emprunter pour financer l'État et la Sécurité Sociale. Cet outil permet donc de garantir le fonctionnement des services publics mais aussi le paiement du traitement des fonctionnaires et de la pension des retraité-es.

L'absence de budget 2025 fait aussi tomber les mesures que nous avons combattues :

- les trois jours de carence pour les congés-maladie des agent-es de la FP (fonctionnaires, contractuel-le-s) À ce stade, nous en restons à un jour de carence, ce qui est déjà trop.

Pour le SNES et la FSU, c'est "ni 1, ni 2, ni 3 mais 0 jour de carence !" ;

- la suppression de 4 000 postes d'enseignant-es pour la rentrée 2025. À ce jour, le CSA ministériel qui devait étudier la répartition des moyens entre les académies pour la rentrée 2025 (première étape avec l'arrivée des DGH dans les collèges et lycées) ne s'est finalement pas tenu le 18 décembre. Il est reporté à une date à définir. Dans cette période d'incertitudes politiques, le mouvement social a gardé le cap. D'abord le 3 décembre : la journée de mobilisation des retraité-es a été un succès pour rappeler qu'ils et elles ne sont pas des nanti-es et revendiquent le droit de vivre dignement. Puis les 5 et 12 décembre, les agent-es de la Fonction Publique, dont beaucoup de personnels de l'Éducation nationale, ont exigé respect et revalorisation de leurs rémunérations et de leurs métiers, dans la continuité d'une campagne qui a montré que d'autres choix budgétaires étaient possibles. Les personnels de l'Éducation nationale ont répondu avec force aux appels à la mobilisation, exigeant la pleine reconnaissance de leurs missions, tout en manifestant leur fierté d'être fonctionnaires, d'être au service de l'intérêt général, ce concept qui semble si étranger aux idées macronistes, plus largement néo-libérales. Le mépris, ça suffit !

Coup de gueule d'un professeur de mathématiques : quand une cheffe d'établissement refuse un projet pour développer l'accès à la culture scientifique

Depuis de nombreuses semaines, les enseignant.e.s de quatre établissements (trois lycées et un collège) de l'agglomération paloise montent un projet culturel pour leurs élèves : un spectacle sous forme de « one wo-man show » pour sensibiliser au plaisir des mathématiques, adapté pour les élèves participants, ludique et plein d'humour !

Au moment de finaliser le projet à destination de près de 1 500 élèves, la cheffe d'établissement du seul collège initialement engagé refuse catégoriquement d'inscrire son établissement. Les motifs pour justifier le refus sont à la fois lunaires et inacceptables : les objectifs pédagogiques du projet ne sont pas clairs pour la principale et les absences non remplacées des professeur.e.s sont bien trop nombreuses pour permettre une sortie scolaire !

Alors que les dernières enquêtes montrent que l'enseignement et l'apprentissage des mathématiques doivent figurer au centre des enjeux scolaires, que les annonces du ministère, bien que parfois farfelues, nous incitent à développer des projets, les clubs, les partenariats, les actions culturelles en ce sens, cette décision autoritaire et sans dialogue possible est inacceptable. Ce n'est malheureusement pas un précédent.

Comme professeur de mathématiques je déplore cette attitude qui revient à interdire l'accès à la culture scientifique pour les élèves. C'est aussi une remise en cause du travail de longue haleine d'un collectif de profs attaché.e.s au développement de notre discipline.

Comme représentant syndical, je déplore que l'argument du non remplacement des enseignant.e.s soit dévoyé de cette manière.

Mutations inter-académiques

L'affichage dans SIAM des barèmes calculés par l'administration, est prévu vendredi 10 janvier. Dès cet affichage il faudra envoyer une copie d'écran des barèmes retenus à la section académique du SNES en écrivant à permanence@bordeaux.snes.edu et préciser si ces barèmes vous semblent corrects ou non. En cas de désaccord il conviendra de prendre attache auprès de la section académique avant d'entamer une démarche de contestation. La date limite pour contester est le 27 janvier. Les commissaires paritaires du SNES travailleront à Bordeaux sur les barèmes les 20, 21 et 22 janvier, et pourront intervenir à cette occasion auprès des services du rectorat.